



Casser un contrat militaire?

Par **annael**, le **24/03/2008** à **21:37**

Bonjour,

Je me suis engagée en mai 2007 pour un contrat d'engagement militaire de 5 ans.

Je suis en régiment depuis début janvier et cela ne me convient pas du tout. Je suis en attente de partir en formation en septembre mais je ne veux pas rester militaire.

J'ai fait une demande de changement de spécialité mais elle a très peu de chance d'aboutir.

Et après réflexion, je veux partir définitivement.

Y a t il un moyen pour quitter l'armée normalement sans être obligé de se déclarer P4?

J'aimerais avoir une chance de retrouver un travail dans le civil!